COMMUNE DE LANRIVAIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212201156-20251203-D2025_045-DE

Séance du 03 décembre 2025

Date de la convocation	**26/11/2025**	**Nombre de Conseillers en exercice**	**9**
Date d'affichage	**26/11/2025**	**Nombre de Conseillers présents**	**8**
		Nombre de Conseillers votants	**9**

L'an deux mil vingt-cinq, le 03 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANRIVAIN, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique sous la présidence de M. Philippe LE JONCOUR, Maire.

Présents : Mr Philippe LE JONCOUR, Mme Fabienne PAMPANAY, Mr Alain JOANNOT, Mme Zofia PINSON, Mme Anne LE GALL, Mr Bruno RAOULT, Mme Héléna MORVAN, Mr Denis CHÉLIN.

Absents excusés : Mme Sylvie STEUNOU a donné procuration à Mr Philippe LE JONCOUR.
Absents :
Secrétaire de séance : Mr Alain JOANNOT
Secrétaire de séance adjoint : Mr Bruno RAOULT

Délibération n° D2025-045

Afin de régler les travaux supplémentaires à l'église (peinture et bancs), Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative afin de transférer des crédits :

Décision modificative n°2 (virement de crédit)

Description : DM n° 2 : travaux supplémentaires de l'église.

date de délibération : 03/12/2025

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 20 203 129		11 000,00	
D I 204 20415331 206		750,00	
D I 21 2158 138		2 000,00	
D I 23 231 121	21 750,00		
D I 23 231 137		8 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	21 750,00	
	Réductions	21 750,00	
Equilibre :	**Ouv. - Red.**		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	21 750,00
Solde Réductions	21 750,00
Ouv. - Réd.	

Après délibération, le conseil municipal Approuve à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt à la Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

La secrétaire de séance,
Alain JOANNOT.

Le Maire,
Philippe LE JONCOUR.

MAIRIE DE LANRIVAIN R.F. (Côtes d'Armor)